



REVUE DE PRESSE

Mardi 03 septembre 2019



Les Français de plus en plus sensibles à l'environnement

Votre intérêt pour l'environnement s'est-il accru ces derniers mois ?

OUI ▶ **72%**

89% chez les 18-24 ans

65% chez les 65 ans et plus



Etes-vous optimistes pour l'avenir de la planète ?

NON

69%

Femmes **73%**

41% chez les 18-24 ans

77% chez les 65 ans et plus

Les politiques mises en place pour préserver l'environnement ont-elles un impact négatif sur le pouvoir d'achat ?

NON ▶ **62%**



Trouvez-vous que l'engagement de Macron pour l'écologie est sincère ?

Pas sincère **57%**

Sincère **43%**

Pas du tout sincère **31%** Plutôt pas sincère **26%**

Tout à fait sincère **6%** Plutôt sincère **37%**

Les 5 premières thématiques qui vont le plus compter dans le vote aux élections municipales ?

1 Les impôts locaux ▶ **39%**

2 La préservation de l'environnement ▶ **36%**

3 La sécurité des biens et des personnes ▶ **36%**

4 Le maintien et la qualité des services publics ▶ **30%**

5 Les aménagements urbains, le cadre de vie ▶ **28%**

(Quatre réponses possibles)

Source : étude Harris interactive pour M6 et RTL, menée auprès d'un échantillon de 1.066 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas et réalisée en ligne les 28 et 29 août 2019.

INFOGRAPHIE CL

- Agnès Buzyn était en déplacement hier au CHU de Poitiers avec Thomas Mesnier, député de la Charente
- La ministre de la Santé a annoncé un premier train de mesures pour répondre à la crise des urgences.

Urgences: premières mesures en attendant le big bang



Agnès Buzyn était hier au CHU de Poitiers où le service des urgences est touché par le mouvement national. Elle y a annoncé quelques mesures techniques, piochant dans les premières préconisations du député charentais Thomas Mesnier.

Photo Patrick Lavaud/Nouvelle République

Ismaël KARROUM
lkarroum@charentelibre.fr

Plus de 200 services d'urgences touchés par une fronde inédite dans toute la France. Pas de pause estivale et, au contraire, un regain de fièvre qui menace la rentrée d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé, et de Thomas Mesnier, le député charentais spécialiste des questions de santé. Face à cette grève qui s'enkyste, à la menace de contagion et à la promesse d'une assemblée générale houleuse du collectif inter-urgences le 10 septembre, le gouvernement a anticipé les premières annonces. Dès hier, en visitant un CHU de Poitiers dont elle souhaitait louer la modernité, Agnès Buzyn a pioché dans les premières préconisations du député charentais, comme autant de pastilles destinées à calmer les symptômes d'un malade en colère.

Pour le big bang attendu par les personnels, il faudra encore attendre. La remise en cause de la tarification à l'activité - la fameuse T2A - et la mise en place d'un numéro d'urgence unique qui pourrait permettre de réaliser des téléconsultations sont encore soumises à des arbitrages budgétaires.

«Mais je pense que les Français considèrent que la santé est un domaine dans lequel on peut investir et dépenser de l'argent», indique Thomas Mesnier, le député charentais, qui a passé une partie de son été à plaider la cause de l'hôpital auprès de Bercy. Pour l'instant, les 10 000 recrutements réclamés au plus vite par les frondeurs ne sont pas sur la prescription du duo Buzyn-Mesnier.

En attendant, Agnès Buzyn a profité de son escapade poitevine pour délivrer de premières mesures techniques destinées à désengorger le système: les maisons

de santé pourront désormais avoir des moyens de biologie médicale permettant d'obtenir les résultats de tests sanguins dans la demi-heure, évitant aux patients de repasser par la case labo ou de filer directement aux urgences. Les transports sanitaires, ambulances ou pompiers, ne seront plus obligés d'aller directement à la case urgences mais pourront se rendre chez un généraliste, dans une maison de santé.

Infirmières de pratique avancée

Le vrai changement, c'est la création du statut d'infirmière de pratique avancée. «Les premières seront formées à partir de la rentrée 2020.» Ce seront des infirmières spécifiques aux urgences, dont la mission sera de dégager du temps médical aux médecins. «Elles pourront prescrire des radios, effectuer des sutures, s'oc-

cuper elles-mêmes de certaines pathologies», décrit Thomas Mesnier. Une pratique déjà effective dans le privé. Ces tâches supplémentaires donneront lieu au versement d'une prime de 100 euros brut, qui s'ajoute à celle déjà annoncée en juin de 100 euros net destinée à tous les personnels des urgences... Mais qui n'a toujours pas été versée. Un bug qui a nourri la fronde tout au long de l'été. «Quand elle n'a pas été versée, comme à Angoulême, c'est en raison d'un problème de logiciel de paie. Mais elle le sera en septembre, avec effet rétroactif», jure l'élu charentais.

Des bonus pour éviter la saturation

Le plan Buzyn-Mesnier prévoit aussi de flatter le portefeuille des établissements, avec la mise en place de bonus récompensant les

Le numéro unique ne sonne pas encore

La mesure est réclamée par les médecins et la Fédération hospitalière de France, mais se heurte pour l'instant à des contraintes techniques et financières. Le numéro santé unique, c'est un serpent de mer que le drame de l'affaire «Naomi», à Strasbourg, avait remis sur le devant de la scène. «Ce numéro santé fait partie des préconisations du rapport que nous réalisons avec le professeur Carli», indique Thomas Mesnier. Pour tout problème de santé, le patient appellerait un numéro unique. Au bout du fil, un binôme médecin régulateur - médecin généraliste qui pourrait évaluer si l'urgence est vitale ou pas puis orienter le patient. Soit vers des urgences, soit chez un médecin de ville du secteur disponible. «Voire même, grâce aux procédés de télé-médecine, réaliser une consultation simple à distance, effectuer un diagnostic si c'est possible», décrit le député.

Je pense que les Français considèrent que la santé est un domaine dans lequel on peut investir et dépenser de l'argent.

pratiques désengorgeant les urgences. «Il y aura une prime incitative pour les services réalisant des admissions directes sans passer par les urgences.»

Mieux: une expérimentation à laquelle Girac est candidate prévoit de «primer» les services d'urgences qui ne traitent pas les cas relevant de la simple médecine générale et leur trouvent une solution en médecine de ville. «C'est ce que fait Angoulême depuis quinze ans, sans incitation financière, et ça fonctionne. On trouve presque toujours une solution dans un cabinet de ville. Là, il y aurait une incitation financière de 60 euros à chaque fois pour l'établissement», décrit le député. De quoi mettre un terme à la pression de certaines directions, poussant à accepter la bobologie aux urgences pour récupérer les quelques sous qui accompagnent le passage de chaque patient.

Réactions

«Les 10 000 postes, ce n'est pas un caprice»

Sans étiquette syndicale, ils préfèrent rester des blouses blanches parmi les autres. Mais hier, ces infirmiers urgentistes du centre hospitalier d'Angoulême n'ont guère goûté les premières annonces d'Agnès Buzyn. Alors même qu'elles sont basées sur les préconisations de l'un de leurs anciens collègues, Thomas Mesnier, urgentiste d'Angoulême devenu député. «Elles ne servent à rien», disent-ils, considérant les mesures trop homéopathiques pour soigner un malade déjà bien atteint. «Ce qu'il nous faut, c'est du personnel.

Les 10 000 postes, ce n'est pas un caprice, c'est un vrai besoin, jure une infirmière des urgences de Girac. C'est peut-être beaucoup, mais si le ministère s'était penché plus tôt sur le système de soins, on n'en serait pas là. Ça fait quinze ans que ça se dégrade, alors forcément aujourd'hui, il manque beaucoup de monde.» Et d'égrener les exemples de sous-effectifs à l'envi. Telle cette nuit d'août, où «le service a fonctionné avec quatre infirmiers dont deux de Smur». «L'un d'eux a dû partir en intervention: il n'y avait plus que trois infirmiers pour gérer le flux des patients

et les urgences vitales. Il n'y a pas eu de mort et c'est tant mieux. Mais on est toujours sur le fil du rasoir.» Le malaise ne se circonscrit pas aux urgences, ils en sont conscients. «C'est tout l'hôpital qui manque de médecins, d'infirmières, d'aides-soignantes. C'est tellement critique que même les intérimaires ne veulent plus venir.» Aux urgences, le malaise est plus palpable, plus criant: c'est là que l'urgence vitale est en jeu, là que le temps est aussi un adversaire, que les maux de société explosent, aussi, parfois. Plus de moyens, de médecins,

d'infirmier(e) s, «mais aussi de matériel, que l'on ne perde pas notre temps à en chercher», «de lits dans les autres services». «Le service se dégrade depuis des années, au point que ça en est devenu délétère pour tout le monde, et surtout pour le patient», dit un autre soignant. À Angoulême, où le service emploie 80 personnes, d'autres actions, collectives, pourraient avoir lieu dans les prochaines semaines. Centrées sur les problématiques locales, les difficultés du service, «de ce que l'on vit, réellement, au quotidien, sur le terrain.»

«Un devoir de responsabilité envers les négociants»

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Ce lundi était jour de rentrée pour les écoliers, mais aussi pour les adhérents de l'Union générale des viticulteurs pour l'AOC cognac (UGVC), lesquels étaient conviés à la traditionnelle réunion annuelle des vendanges, au Castel de Châteaubernard. L'occasion pour le président du syndicat, Christophe Véral, épaulé par son secrétaire général adjoint, Stéphane Roy, de revenir sur les dossiers chauds qui agitent la viticulture avant la récolte 2019, rendement et plantations, et de livrer quelques annonces.

Le rendement à 14,64 hectolitres d'alcool pur par hectare, comme

»

La confiance qui s'est instaurée ces dernières années entre les deux familles, négoce et viticulture, est précieuse, rare même. Il faut veiller à la préserver.

Rendement, plantations et annonces étaient au menu de la réunion des vendanges de l'UGVC, hier. Le point avec son président, Christophe Véral.

en 2018, pour la récolte à venir a de nouveau suscité des émotions dans les rangs. Le comprenez-vous?

Christophe Véral. Bien sûr. Certains l'atteindront, d'autres non, d'autres feront plus, mais on se doit de garder notre ligne de conduite, d'être en phase avec le business plan défini avec le négoce, d'anticiper par rapport aux perspectives de développement du cognac, ce qui passe notamment par un redimensionnement nécessaire du vignoble. On a un devoir de responsabilité envers les négociants aussi qui ont beaucoup investi dans la filière: mettre sur le marché la matière dont ils ont besoin. Baisser le rendement serait synonyme de pertes de marchés. Et je rappelle qu'il devait être de 16 de pur selon le business plan.

Un chiffre que vous n'avez pas validé finalement, c'était trop risqué?

D'un point de vue politique, comme éthique déjà, ce n'était pas possible de fixer ce plafond. Cela s'est décidé en accord avec les négociants qui, pour la grande majorité, n'étaient pas dans cette logique non plus. Un nouveau rendement à 14,64 cette année va permettre de ne pas déstabiliser les marchés, de donner la visibilité, d'atteindre le rendement moyen de 11,77 hl AP/ha qu'on s'est fixé jusqu'en 2021. Comme de maintenir l'unité viticole également, c'est très important. La confiance qui s'est instaurée ces dernières années entre les deux familles, négoce et viticulture, est précieuse, rare même. Il faut veiller à la préserver, tout le monde est gagnant dans ce cadre. Si l'un tire trop les draps, on s'enrhumerait tous.

Des voix se sont encore élevées lors de cette réunion sur l'attribution des droits de plantation de certains récupèrent de manière importante en multipliant les créations de sociétés au sein d'une même famille. Que préconisez-vous pour remédier à ce problème?

On ne peut rien faire malheureusement. Comme l'a souligné Alexandre [Imbert, responsable juridique de l'UGVC, NDLR], cela relève de la liberté d'entre-



Christophe Véral a profité de la réunion pour justifier notamment le rendement annuel du cognac fixé à nouveau à 14,64 hectolitres d'alcool pur par hectare, comme l'an dernier. Et délivrer quelques bonnes nouvelles pour la viticulture. Photo archives CL

prendre, on ne peut aller contre. C'est désespérant, mais il y a toujours des trous dans la raquette dont certains tirent profit. Néanmoins, cela ne regarde pas plus de 5 à 8 % des exploitations.

Vous avez annoncé des nouveautés en matière de réserve climatique et d'engagement du négoce en cas de crise potentielle. Comment cela va-t-il se traduire?

On a fait voter une augmentation du niveau de réserve climatique qui passe à 10 hl d'alcool pur hec-

tare contre 7 jusque-là, afin de valoriser la production et diminuer les volumes à la destruction à moins de 0,5 % (contre 9 %). Nous avons convaincu par ailleurs le négoce de s'engager à partager désormais les risques en cas de ralentissement de la croissance de la filière, ce qui passera entre autres par l'achat de volumes supplémentaires si cela survient. Il reste maintenant à l'inscrire dans le marbre, dans les statuts du bureau de l'interprofession. Avoir la tête dans les étoiles comme en ce moment n'empêche pas de garder les pieds sur terre.

Le coup de main

Manuels scolaires: une appli et un numéro pour tout savoir



Les lycéens peuvent désormais solliciter leur chèque dématérialisé sur un site mis en ligne par la Région.

Copie d'écran internet

Nouveauté. Cette rentrée étant marquée par la réforme du bac, la Région a décidé de rendre gratuits les manuels scolaires, en attribuant à chaque lycée de seconde et première en lycée général ou technologique un e-coupon de 200 € (27 millions d'euros de budget). Depuis hier, la Région a activé le site qui permet de retirer le chèque (www.mesdemarches.aidesrentree.fr). Il contient toutes les réponses aux questions que se posent parents et enfants et même un tutoriel vidéo. En gros, les élèves remplissent leur formulaire d'inscription et créent ainsi leur espace personnel. Leur lycée valide leur inscription. Le chèque dématérialisé (ainsi qu'un autre chèque-livre de 20 €) est généré dans l'espace personnel du lycéen, qui peut l'utiliser soit par le biais d'une association de parents d'élèves qui commande les manuels, ou le lycée lui-même, soit aller dans l'une des librairies référencées par la Région (qui met à disposition une carte géographique). Un numéro est mis en place pour répondre à toutes les questions: 09 87 67 50 91 (prix d'un appel local). Les élèves ne sont pas propriétaires de leurs livres: ils devront les rendre en fin d'année.

«Quatre heures à nettoyer nos tombes»

«Abandon total». Madame Berthu, 91 ans, lectrice de CL depuis 1948, ne reconnaît plus sa ville. Déçue par la saleté, elle nous a fait parvenir ce courrier:

«J'ai 91 ans, je suis une vieille Angoumoisine du Plateau. Après quelques années

d'absence, j'ai voulu revoir ma chère ville natale et me recueillir sur les tombes de mes ancêtres.

Quel ne fut pas notre étonnement, alors qu'avec ma fille nous admirions les paysages sur la promenade des remparts, de constater l'abandon total du moindre nettoyage, car au milieu des "herbes folles", des centaines de mégots (filtres) s'y amoncellent, donnant une touche de négligence de la ville et de certains de ses habitants, principalement sur le Rempart Émile-Roux.

Nous avons continué par la rue piétonne: que de magasins fermés et sales! L'affiche "Vous m'avez aimé" suffit-elle à attirer les investisseurs?

Le summum se trouve entre la place du Champ-de-Mars et la Bussatte. Face aux Galeries Lafayette, notre regard fut attiré par une autre verrue sale. Sur le fronton du local figure encore la raison sociale de notre journal. Des souvenirs heureux



Les «herbes folles» du cimetière de Bardines ont choqué notre lectrice.

Photo CL

sont remontés à la surface quand nous nous arrêtions pour regarder les photos de vos reportages.

Nous sommes descendues au cimetière de Roffit (bien entretenu) puis à celui de Bardines. Ô stupéfaction, nous retrouvons ces

chères "herbes folles" envahissant l'ensemble du cimetière sur la hauteur de 70 centimètres environ, et ne respectant même pas les tombes de nos chers morts qui ont donné leur vie pour la France.

Nous sommes entièrement d'accord de ne pas utiliser des pesticides (ce que nous pratiquons depuis plus de trente ans), mais il existe d'autres solutions: arrachage manuel, rotofil; produit à base de pélargonium.

Nous sommes restées plus de quatre heures à nettoyer l'entourage de nos tombes.

Nous aimons tous la verdure, mais vos "chères herbes folles" ne sont pas vertes, mais jaunes et sèches. Transmettez à Monsieur le maire les doléances d'une vieille Angoumoisine fière de sa ville, mais déçue par son devenir.»

Madame Berthu (Angoulême)

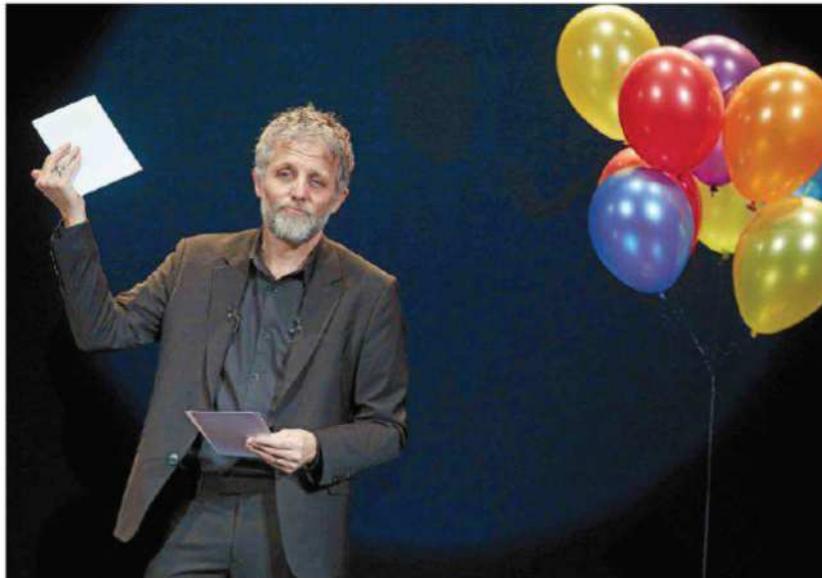
■ Le théâtre présentera son programme 2019-2020 vendredi soir en préambule de Coup de chauffe ■ Il sera marqué par la musique, plus présente, et la politique.

Du chant et des partisans cette saison à L'Avant-Scène

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Ce n'était pas prémédité, promis, où alors «c'est l'inconscient qui remonte à la surface», rigole le directeur du théâtre municipal Stéphane Jouan. Alors que se profilent les élections municipales de 2020, L'Avant-Scène dévoilera vendredi soir un programme plus politique que jamais. Au sens large, pas de meeting en perspective. Plutôt des réflexions artistiques, parfois acides et souvent drôles, sur des thèmes sociétaux.

Cela commence le 10 octobre avec le seul en scène de François de Brauer. «Un comédien que je place très haut», dit Stéphane Jouan, et qui a déjà conquis Paris où ses fans se nomment Vincent Dedienne ou Michel Boujenah. Un député fictif disserte avec assurance sur... l'inutilité des artistes au sein d'une société performante. Cette même société performante qui voit éclore des concours télévisés en tout genre avec ses «winners», ses «losers» et le ridicule qui va avec. C'est le thème de «La grande finale» de la compagnie Volubilis, où les danseurs s'épuisent jusqu'à l'absurde «dans une chorégraphie déconfortante, un concentré d'insupportable» qui parvient tout de même à amuser. Un peu plus direct (du gauche et à la mâchoire, si possible), l'ancien chroniqueur télé et radio Stéphane



Stéphane Guillon et ses «Premiers adieux» feront grincer quelques dents, fin janvier.

Photo D. R.

Guillon lancera 2020 avec ses «Premiers adieux». Puis, l'ex-présentateur de JT et maire de Bègles, Noël Mamère, viendra pour le show le plus inattendu de la saison. Une collaboration avec le comédien Nicolas Bonneau où l'art du théâtre se mêle à celui du récit. «Mamère est un tribun hors pair, salive déjà

Stéphane Jouan, qui a vu le spectacle. Lors des premières représentations, il écrasait carrément Nicolas Bonneau sur scène.»

Pas rabâché

Bien sûr, la saison ne sera pas que politique et le théâtre classique

aura aussi sa place. Classique mais pas rabâché, comme le «Phèdre !» de François Gremaud, en novembre, inspiré du texte de Racine. Cette fausse conférence vraiment drôle a enthousiasmé le dernier festival «on» d'Avignon et la presse («Phèdre avec un point d'admiration», avait titré *Le Monde*). Mais davantage encore, c'est la musique qui va tenir le second rôle ces prochains mois à L'Avant-Scène et pour le coup, c'était bien prémédité. Trois temps forts devraient ravir les mélomanes. D'abord la venue du chanteur à textes Bertrand Belin, le 17 octobre, puis «Le cri du Caire» avec Erik Truffaz (entre jazz, musique du monde et... politique, encore une fois). Enfin, le duo entre Rosemary Standley, la chanteuse du groupe Moriarty, et la violoncelliste Dom La Nena, le 18 février.

Soirée de présentation ce vendredi à 19h à L'Avant-Scène. Entrée libre.

Le chiffre

6 C'est le nombre de lignes que compte le réseau Transcom depuis hier... contre quatre auparavant. Pour répondre à la demande des usagers, la ligne E reliera le centre-ville de Cognac au bourg de Merpins, en passant par la zone d'activités de Merpins; la ligne F assurera, elle, les liaisons entre le centre-ville de Jarnac (place du Château) et le centre-ville de Segonzac (rue Paul-Vollaud, face à la maison de santé) en faisant un arrêt à la gare de Jarnac et dans le bourg de Mainxe.

■ ADDICTION

Réunion de «Vie libre» demain à Cognac. Le mouvement d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool tient une réunion mercredi 4 septembre à 20h30, à l'Aserc à Crozin, sur le thème «Mon calvaire l'alcool». Contact au 05 45 83 25 96.

■ AMIANTE

Permanence du Cidvat demain. Le Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) tient une permanence ce mercredi 4 septembre de 15h à 18h, à la salle Jean-Jardif à Châteaubernard. À noter que le public pourra également bénéficier de l'aide des bénévoles le troisième mardi de chaque mois de 17h à 19h, c'est-à-dire le mardi 17 septembre. Contact au 06 13 35 44 01.

■ ANIMATIONS

Rassemblement de vieilles voitures. «Le rencard du vendredi soir», c'est l'occasion de venir exposer son automobile d'avant 1980, belle américaine ou ancienne européenne, et de venir admirer les véhicules exposés par leurs propriétaires. Rendez-vous chaque 1^{er} vendredi du mois, entre 18h30 et 20h30, sur le parking de Giant, rue Henri-Potez, à Châteaubernard (zone commerciale du Fief-du-Roy). Restauration possible sur place (boulangerie et cave à bières à proximité). Contact: 06 09 66 15 13

Fête des voisins. Vendredi 6 septembre à partir de 18 heures 30 à la prairie Sainte-Ozanie à Javrezac, les habitants sont invités à la fête des voisins ou plus sûrement la fête de la rentrée en cette période de l'année. Le but étant de faire connaissance de promouvoir la solidarité autour d'un pique-nique à partager. Les musiciens sont les bienvenus pour animer la soirée. Renseignements au 06 62 67 96 06.

Concerts, théâtre, danse: les dates à retenir

Jeudi 10 octobre: François de Brauer «La loi des prodiges» (théâtre).
Jeudi 17: Bertrand Belin (chanson).
Mercredi 20 novembre: Abdullah Miniawy trio et Erik Truffaz «Le cri du Caire» (concert).
Mardi 26 et mercredi 27: François Gremaud «Phèdre !» (théâtre).
Jeudi 5 et vendredi 6 décembre: Cie Baro d'Evel «Là» (cirque et théâtre).
Mardi 17: Cie Volubilis, «La grande finale» (danse).

Mercredi 8 janvier: collectif a.a.o. «Iglu» (danse, dès 3 ans).
Vendredi 31: Stéphane Guillon «Premiers adieux» (humour).
Mardi 11 février: soirée double. À 19h30, Nicolas Bonneau «Qui va garder les enfants ?» et à 21h, Noël Mamère et Nicolas Bonneau «Une vie politique» (théâtre et récit).
Mardi 18: Rosemary Standley (Moriarty) et Dom La Nena, «Birds on a wire» (concert).
Jeudi 9 avril: Cie Nasser Djémaï,

«Vertiges» (théâtre).
Mercredi 15: Studio Monstre, «Alice ou le voyage intérieur» (théâtre, dès 7 ans).
Mercredi 6 mai: Gaëlle Bourges, «Le bain» (théâtre, objets et mouvement, dès 6 ans).
Du jeudi 14 au dimanche 17: Cie Bêtes de foire, «Bêtes de foire» (cirque forain).

Tarif plein: 25 € (sauf Stéphane Guillon, 30 €).
Réservation au 05 45 82 17 24
ou par courriel à reso@avantscene.com

Un pique-nique zéro déchet pour fêter la rentrée

Créé au printemps, le collectif Mangeons mieux organise un pique-nique mardi 10 septembre à la base plein air de Cognac. Avec des défis.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Que reste-t-il à la fin d'un pique-nique zéro déchet? Pas grand-chose normalement. C'est ce que vérifiera le collectif Mangeons mieux, mardi prochain, à la base plein air André-Mermet. Créé en mars dernier, le groupe organise pour la rentrée son premier rendez-vous grand public. Un pique-nique à la base plein air, «de plus zéro déchet, le plus local et le plus fait maison possible».

”

On fera la vaisselle gratuitement pour ceux qui viendront avec des couverts réutilisables.

À chacun de mettre en pratique ses bonnes idées et de venir les partager. «On fera la vaisselle gratuitement pour ceux qui viendront avec des couverts réutilisables», promet même Vanessa Testud, membre du collectif.

Un panier garni bio sera également offert à celui qui estimera le mieux le poids de la poubelle à la fin de la soirée. Si chacun joue le jeu, ça ne devrait pas peser bien lourd.

L'idée de la manifestation, c'est de «sensibiliser les gens sur la consommation alimentaire, indique Martin Calmettes, à l'initiative du collectif. Avant les élections municipales, c'est le moment de le faire pour que les élus s'engagent dans ce sens-là.»



Le collectif Mangeons mieux a été lancé lors d'un après-midi organisé en mars par Grand Cognac, à La Salamandre.

Photo archives CL

Différents stands seront mis en place avec les associations qui gravitent autour du collectif: Terre de liens, la Maison de l'agriculture biologique, Régalade, les Jardins respectueux... L'occasion de parler de réduction des déchets, de l'intérêt d'avoir des poules dans son jardin, d'agriculture et de fait maison... Un spectacle sera aussi proposé aux enfants.

«On souhaite que ça soit un rendez-vous annuel»

«On souhaite que ça devienne un rendez-vous annuel», note Vanessa Testud, qui précise: «On n'est pas là pour dénoncer le comportement des gens. On veut que ce soit aussi festif. C'est pour ça qu'il y aura des jeux.»

Pour l'heure, le collectif Mangeons mieux compte une quarantaine de personnes actives. Elles se réunissent autour de trois commissions:

l'agriculture, l'alimentation et la coordination. «L'objectif, c'est de répertorier ce qui se passe sur le territoire, rappelle Martin Calmettes. Faire parler toute la chaîne, de la fourche à la fourchette, des producteurs aux consommateurs.» Pour aller vers une alimentation plus saine et plus responsable. «Améliorer le fonctionnement de l'alimentation sur le territoire, ajoute Vanessa Testud. Consommer local, ça a aussi un impact social.» La campagne d'adhésions sera lancée lors du pique-nique. Mais les perspectives sont déjà réjouissantes: «De plus en plus de gens sont intéressés par la thématique, observe Martin Calmettes. Des communes nous ont aussi contactés pour mettre en place des choses sur leur territoire.»

Pique-nique de rentrée, mardi 10 septembre de 18h30 à 21 heures à la base plein air de Cognac.

Venir avec son pique-nique. Pas de vente sur place.

■ CONSEIL MUNICIPAL

Les élus de Châteaubernard réunis Jeudi. Les élus de Châteaubernard se réuniront ce jeudi 5 septembre à 20h30, à la mairie. À l'ordre du jour: adhésion à l'association «Terre de lien», recrutement d'un agent contractuel, adhésion à l'agence technique départementale, acquisitions de terrains, décision modificative, convention avec Oreco pour le remboursement des frais d'extension du réseau électrique, remise de la médaille d'honneur échelon or à Jean-Claude Fayemendie.

■ LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

La troupe des Borderies en répétition



Après la pause estivale, la troupe de théâtre des Borderies à Louzac fait sa rentrée afin de préparer la nouvelle pièce «*Chat et souris*» de Ray Cooney, qui sera présentée de janvier à avril 2020. Avec une équipe qui a été légèrement remaniée sous la baguette du nouveau président, Bruno Diard. La première lecture qui s'est déroulée dernièrement a permis de vérifier «*des ressorts comiques qui, cette an-*

née encore, devraient être un réel moment d'hilarité.»

Un scénario qui permettra de retrouver sur scène Dominique Delvoye, Isabelle Reilhac-Beurrier, Nathalie Phippen, Thomas Boileau, Lilian Jousson, Serge Lambert et Bruno Diard. La troupe sera complétée par trois nouvelles recrues, Laure Cambron, Mélanie Diard et Jean-Baptiste Delage (Photo CL).

Libération de Cognac: le temps n'est pas à l'oubli



La célébration a débuté à l'entrée du pont de Saint-Jacques par un premier dépôt de gerbes effectué par la députée Sandra Marsaud et le maire Michel Gourinchas.

Photo G. B.

«**S**oixante-quinze ans, c'est loin et proche à la fois. Ce pourrait être le temps de l'oubli, mais ça ne doit pas quand on voit ceux qu'on appelle les nationalistes refleurir en Europe, des fascistes, en Italie, en Hongrie, ah oui, en France aussi.»

Michel Gourinchas n'a pas fait dans la langue de bois ni dans le politiquement correct lors de son discours, hier matin, à l'occasion de la célébration du 75^e anniversaire de la libération de Cognac, au monument aux morts. Une allocution que le maire a voulue

forte et engagée «contre la bête immonde qui refait surface avec ses relents nauséabonds», lors de cette commémoration à laquelle anciens combattants et autorités civiles et militaires ont participé. Et que Michel Gourinchas a conclu sur le poème «*La Rose et le Réséda*» de Louis Aragon, avant que ne résonne Le Chant des partisans suivi du traditionnel dépôt de gerbes, le second de cette célébration après un premier effectué à l'entrée du pont de Saint-Jacques, devant la plaque des maquisards.

Une rentrée et des questions



La rentrée est marquée cette année par la réforme des lycées et l'abandon des séries (L, ES et S).

Photo AFP

■ Quelque 12,4 millions d'élèves ont fait leur rentrée hier ■ Celle-ci est marquée par un bouleversement en classe de Première avec l'abandon des séries.

En même temps que les écoliers et les collégiens, de nombreux lycéens ont fait lundi leur rentrée en découvrant les premiers effets de la réforme contestée du bac, comme l'abandon des séries (L, ES et S) en classe de Première cette année.

La réforme du baccalauréat fait partie des grandes innovations de cette rentrée, également marquée par l'abaissement à 3 ans de l'âge de l'instruction obligatoire et poursuite de la baisse des effectifs de classes dans les quartiers défavorisés.

Le nouvel examen, qui prendra en compte le contrôle continu, ne verra le jour qu'en juin 2021. Mais les élèves de Première, qui seront les premiers à le passer sous sa nouvelle forme, perçoivent des changements dès cette année.

Finies donc les séries qui sont remplacées par des enseignements de spécialités. De nombreux lycéens, pour qui la rentrée est échelonnée entre hier et aujourd'hui, ont découvert dans la journée les premiers effets de la réforme. Lucie Maloïsel, entrée en Première dans la Manche, apprécie que les classes soient désormais

plus mélangées, et que les séries traditionnelles aient été cassées avec le choix des spécialités. Autre motif de satisfaction: le nouvel examen qui fera la part belle au contrôle continu, ce qui évite l'«angoisse d'une grosse session d'épreuves», selon elle.

«Un peu largués»

En début d'après-midi devant le lycée Victor-Hugo à Paris, les Premières ne semblaient pas spécialement préoccupées par ces nouveautés. «Je me suis toujours considérée comme scientifique, donc le choix des spécialités était une évidence», déclare Tin-Hinan, qui a pris maths-physique et SVT. «Moi, j'ai juste choisi ce qui me plaisait», lance Marie-Patience, sa camarade, qui a fait le choix d'une combinaison anglais-sciences économiques-histoire. Quant aux profs, «ils étaient un

peu largués, mais ils nous ont bien accompagnés... par rapport à ce qu'ils savaient» de la réforme, estime Hugo. Avant d'ajouter: «On est quand même un peu dans le flou».

Cette réforme a cristallisé les tensions au moment du bac avec une grève de certains correcteurs. Plusieurs organisations syndicales ont d'ores et déjà annoncé le dépôt de préavis de grève sur l'ensemble du mois de septembre.

La grève a par exemple été votée au lycée Auguste-Renoir d'Asnières-sur-Seine, en raison de «l'impossibilité d'assurer la rentrée scolaire dans des conditions satisfaisantes». «Le proviseur a accueilli les élèves en leur donnant leurs emplois du temps, la vraie rentrée sera mercredi. D'ici là, on verra ce que donnent les discussions avec le directeur académique», a expliqué Jean-Rémi Girard, président du Snalc et enseignant dans ce lycée.

Bac: ce qui va changer

C'est la grande nouveauté de la rentrée: le bac nouvelle formule, dont la première édition se déroulera en juin 2021, se met en place en classe de Première.

■ Des spécialités en Première

En classe de Première générale, les séries littéraire (L), économique et social (ES) et scientifique (S) dans la voie générale sont supprimées.

A la place, les élèves ont dû choisir trois spécialités (parmi une liste de 12), qui seront ramenées à deux en Terminale. Les élèves de Premières suivront aussi un enseignement en tronc commun, et des options s'ils le souhaitent.

■ Des nouveaux programmes

La réforme du bac nécessitait de revoir les programmes de Seconde et Première. Les précédents dataient de 2010. En Histoire-géo par exemple, les nouveaux programmes favorisent une approche plus chronologique.

Pour ceux qui ont choisi la spécialité mathématique - discipline absente du tronc commun - les programmes sont particulièrement exigeants. En français, le programme prévoit l'étude de douze œuvres, et sera renouvelé par moitié tous les ans. De nouveaux manuels scolaires ont dû être édités.

■ Un bac chamboulé en 2021

Le bac nouvelle formule consistera en quatre épreuves écrites: le français en Première, deux épreuves dites de spécialité au mois de mars en Terminale, et la philo en juin. Un grand oral, d'une durée de 20 minutes, se déroulera en juin.

■ L'introduction du contrôle continu

Les quatre épreuves écrites et le grand oral pèseront pour 60 % de la moyenne du bac. Le reste s'appuiera (pour 30 %) sur des épreuves communes (en histoire-géographie, langues vivantes, enseignement scientifique et la spécialité suivie uniquement en Première), que les élèves passeront en Première et en Terminale. Les 10 % restants de la note du bac seront apportés par les bulletins scolaires.

Arsenic: les parents d'élèves inquiets

Une cinquantaine de parents ont manifesté hier à Conques-sur-Orbiel (Aude) pour dénoncer la pollution liée à l'ancienne mine d'arsenic.

Environ 50 parents ont manifesté hier, jour de rentrée scolaire, à Conques-sur-Orbiel (Aude) pour dénoncer la pollution liée à l'ancienne mine d'arsenic, même si, selon la préfecture, l'école primaire locale ne présente aucun risque, et que l'impact des inondations d'octobre 2018 est sous haute surveillance.

Partis de l'école, les parents d'élèves se sont rendus jusqu'à la mairie de cette localité dans la vallée de l'Orbiel, derrière une banderole blanche où s'inscrivait en

rouge et noir: «Enfants en danger, on veut la vérité».

«L'école a été souillée»

«L'école a été souillée par les sédiments, les grosses inondations, on n'est pas d'accord là dessus et donc symboliquement on a pris le parti de ne pas mettre aujourd'hui» notre fille en classe, expliquait Cécile Schmitt, 39 ans. Près d'une cinquantaine d'enfants de la vallée présentent actuellement une surexposition à l'arsenic.

Selon l'Agence régionale de santé (ARS), «l'arsenic est un toxique cancérigène» en cas d'exposition chronique, avec également un impact dermatologique, cardiovasculaire et respiratoire. La commune est située en aval de la mine d'or et d'arsenic de Salsigne (fermée en 2004) qui a légué des millions de tonnes de déchets toxiques, arsenic, soufre et autres métaux. Les orages meurtriers (14 morts) d'octobre 2018 ont provoqué des ruissellements vers les cours d'eau, dont l'Orbiel.



«46 enfants contaminés à l'Arsenic!!! A quand les prochains???!», pouvait-on lire hier sur la pancarte de cette manifestante à Conques-sur-Orbiel.

Photo AFP

Spectacles



CHÂTEAUBERNARD «Des Elles au Castel»



Repro CL

Présentation et ouverture de saison du Castel avec «Migrations» par la compagnie Ana Cembrero, performance originale de danse aérienne, mêlant danse contemporaine et pole danse. Et «Gardez le sourire» avec Trinidad (repro CL), dans une rétrospective de ses meilleurs sketches et chroniques.

» Le Castel. Mardi. 19h. Entrée gratuite. Réservation obligatoire. 05 45 32 76 81.

Cet après-midi



Ensoleillé.

Le temps est ensoleillé du matin au soir. Pour la nuit : La nuit est bien étoilée. En début de soirée, vent s'établissant au Nord à Nord-Ouest assez fort, sur les îles ; puis atténuation.

Mercredi



Jeudi



Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



HIER

	Mini	16h
Angoulême	10°	23°

Macron, l'heure est à la décélération

POLITIQUE Alors que la réforme des retraites donnera lieu à un autre grand débat, ce retournement porte la marque de la crise des gilets jaunes. Récit d'une violente prise de conscience

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

L'acte II du quinquennat est lancé. Et à écouter Emmanuel Macron, lundi 26 août, sur le plateau du 20 Heures de France 2, en clôture du G7 à Biarritz, ce nouvel exercice n'aura rien de commun avec le précédent. Au moins sur la forme. Alors qu'en septembre 2017, trois mois après sa victoire à la présidentielle, il s'agissait avant tout d'aller vite, de bousculer les codes et de faire du mouvement perpétuel l'horloge biologique de sa présidence, l'heure n'est plus à l'accélération. Désormais, il convient de temporiser. De construire des consensus. D'arrondir les angles de l'arrogance originelle.

Comme l'a annoncé le chef de l'État, la périlleuse réforme des retraites sera le témoin privilégié de ce retournement. Alors que le rapport de Jean-Paul Delevoye, le haut-commissaire en charge de ce dossier hautement sensible, semblait acter l'instauration d'un âge pivot à 64 ans, Emmanuel Macron l'a assuré sur le plateau de France 2 :

« Rien n'est décidé ». Mieux, alors que cet allongement de deux ans par rapport aux 62 ans en vigueur cristallise déjà l'opposition des syndicats, le locataire de l'Élysée préfère, lui, « un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge » (lire par ailleurs). Et preuve que rien n'est écrit, il veut surtout que ce sujet « incarne ce changement de méthode » qu'il a « souhaité ».

Et d'ajouter : « On va la construire tous ensemble cette réforme, ce n'est pas le gouvernement qui a tout seul la bonne réponse. On veut que ce régime reste solidaire, juste. Il y aura une grande négociation, plus qu'une concertation, je tiens à un grand débat et on le décidera ensemble. »

Les gilets jaunes : la rupture

Oubliées donc les ordonnances de 2017 qui ont expédié, en un été, la réforme du Code du travail. Oubliées aussi ces négociations express qui ont tant rebuté et exaspéré les corps intermédiaires et les élus locaux. Que ce soit sur la réforme de la SNCF ou celle de l'État. Plus ques-

tion donc de brusquer. Comme il y a eu un Grand débat national pour sortir de la crise des gilets jaunes, il y en aura donc un autre pour les retraites ; tandis que pour le climat, ce sont 150 Français tirés au sort qui développeront leurs propositions au sein d'une convention citoyenne.

Désormais, l'entourage du chef de l'État traque les « signaux faibles ». Ces petits riens qui leur ont coûté si cher

C'est un fait : il y aura bien un avant et un après gilets jaunes.

« Il s'est fait peur »

Derrière ce changement de pied, émerge un événement : sa visite surprise, le 4 décembre dernier, à la préfecture du Puy-en-Velay (43) incendiée trois jours plus tôt, lors d'une manifestation de gilets jaunes. Or, à peine sa présence sur les lieux filtre-t-elle sur les réseaux sociaux que la situation s'envenime. Au passage de sa voiture, il se fait



Emmanuel Macron souhaite désormais temporiser et construire des consensus. PHOTO YOAN VALAT/MAXPPP

huer. Insulter. Les vidéos encore disponibles témoignent de la colère, mais aussi de la haine qu'il suscite alors. « Ce jour-là, il s'est fait peur », raconte un de ses conseillers. La « bulle » qui assure sa protection est sur les dents. « Ils ont cru qu'ils allaient se faire lyncher », ajoute-t-il. Six jours plus tard, le 10 décembre,

dans une allocution télévisée, Emmanuel Macron annonce 10 milliards d'euros de mesures d'urgence. Et un débat « sans précédent ».

Mais avant d'entamer cette séquence inédite qui le conduira notamment de Grand Bourtheroulde, en Normandie, à Souillac, dans

le Lot, en passant par Bordeaux, le chef de l'État prend la route du nord-est de la France pour célébrer le centenaire de la Grande Guerre. Soit cinq jours d'itinérance mémorielle à travers 11 départements. « Tous les jours, il se fait engueuler, il va au contact. C'est un calvaire », souligne son entourage. Mais ces « échanges » le confortent : « Il veut donner une profonde inflexion à son quinquennat. »

Le grand débat : un laboratoire

À cet égard, le grand débat sera bien plus qu'une seule opération réconciliation, il sera aussi le laboratoire de cette « démocratie délibérative ». Dit autrement des décisions partagées. De vertical, le macronisme se veut désormais horizontal. « Soit il joue l'enlèvement permanent à la Sarkozy 2010, soit il considère qu'il faut continuer à réformer et alors il faut un

dialogue », analyse ce député de la majorité. « Macron a fait l'apprentissage du pouvoir, poursuit-il. Et le pouvoir, c'est aussi le compromis. »

À six mois des municipales, les conseillers d'Emmanuel Macron traquent désormais ce qu'ils appellent dans leur novlangue si identifiable, « les signaux faibles ». Ces petits riens potentiellement explosifs qui leur ont déjà coûté si cher. À force de ne pas les voir.

Réforme des retraites : c'est le grand flou

GOVERNEMENT Édouard Philippe recevra les syndicats jeudi et vendredi. Ces deux jours de réunions s'annoncent déjà comme ceux de la clarification

La tâche ne s'annonce pas simple pour Édouard Philippe. Alors que le Premier ministre recevra, jeudi et vendredi, les organisations syndicales et patronales pour évoquer la future réforme des retraites et les recommandations du rapport de Jean-Paul Delevoye, le locataire de Matignon va devoir surtout composer avec le soudain changement de pied d'Emmanuel Macron (lire par ailleurs).

Si l'instauration d'un âge pivot à 64 ans, pour bénéficier d'une retraite à taux plein, semblait tenir la corde, désormais le chef de l'État préfère un accord sur la durée de cotisation plutôt que sur l'âge de départ en retraite. Toutefois, si ce revirement a été perçu comme une main tendue à la CFDT, il en faudra plus pour convaincre la centrale réformiste. Hier matin, au micro de

France Inter, Laurent Berger a été clair : « Ce n'est pas un geste à notre égard. C'est une parole, ça reste une parole. » Ajoutant : « L'âge pivot, c'est pénalisant et injuste. Tant mieux si on a été entendu. Mais il va falloir éclaircir ».

Et ce d'autant plus, comme il l'a rappelé, que la nouvelle préférence du chef de l'État n'a pas éteint le débat. Bien au contraire. Mercredi dernier, à la sortie du Conseil des ministres, Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement, l'a assuré : l'idée de l'âge pivot est toujours « sur la table » et pas « enterrée ».

Quel calendrier ?

Toujours est-il, et c'est là où les choses se corsent pour l'exécutif, qu'à ses yeux l'allongement de la durée de cotisation n'est pas non plus acceptable. « La CFDT est claire, il n'y a

pas besoin d'élément de réforme financier. » Pour Laurent Berger, la réforme Touraine de 2013, qui prévoyait le passage à « 43 ans de cotisation » en 2035, est suffisante. « Il faut s'en tenir à cela, il n'y a pas besoin d'aller au-delà », souligne-t-il. Sachant que d'autres zones d'ombre subsistent. En particulier concernant le rôle du grand débat annoncé par Emmanuel Macron sur cette réforme des retraites. En particulier sur son calendrier.

Philippe déterminé

Cette nouvelle consultation débutera-t-elle avant ou après les élections municipales ? Tout sauf neutre. Vendredi, Gérald Darmanin a indiqué « un petit peu moins d'un an de concertation avec la société, les infirmiers, les professeurs, les avocats... » Mais, quelques heures plus



Édouard Philippe va devoir composer avec le soudain changement de pied d'Emmanuel Macron. PHOTO: IOL SAGET/AFP

tard, Édouard Philippe se montrait autrement plus pressé, pardon, « déterminé », à présenter ce texte au Parlement dans « quelques mois ».

Au-delà, ce grand débat pose une autre question : pourra-t-il impacter le rapport de Jean-Paul De-

levoye ? Et contraindre le haut-commissaire, qui pourrait entrer au gouvernement, à revoir sa copie ? Ces deux jours de réunions, en fin de semaine, entre Édouard Philippe et les syndicats, s'annoncent déjà comme ceux de la clarification. J. D.

Vers un remaniement à minima

Pour l'exécutif, cette rentrée devrait aussi être marquée par un remaniement à minima de l'équipe gouvernementale. Ou plus exactement par un « réaménagement », selon le terme employé par Emmanuel Macron.

Concrètement, l'entrée du haut-commissaire Jean-Paul Delevoye, qui est en charge de la réforme des retraites, est dans les tuyaux. Le but de la manœuvre étant de l'installer en première ligne afin de défendre le futur texte au Parlement, le moment venu. Car pour l'heure, le calendrier de cette réforme, dont les zones d'ombre sont encore nombreuses (lire ci-contre), n'est pas fixé.

Par ailleurs, un secrétaire d'État aux Transports pourrait aussi être nommé pour épauler Elisabeth Borne. En effet, en plus de ce ministère, elle occupe également le ministère de la Transition écologique depuis la démission, cet été, de l'ancien titulaire du poste, l'écologiste François de Rugy. Pour l'heure, le député LREM de la Haute-Vienne et porte-parole du groupe à l'Assemblée nationale, Jean-Baptiste Djebbari, rapporteur de la réforme de la SNCF en 2018, est pressenti.

Dimanche soir, l'Élysée indiquait que ce « réaménagement du gouvernement se fera dans l'environnement du séminaire ». Dans le détail, ce séminaire de rentrée gouvernementale étant pré-



L'entrée de Jean-Paul Delevoye au gouvernement est pressentie. PHOTO: AFP

vu demain, ces nominations pourraient donc intervenir dès aujourd'hui. Et ce, afin d'aborder la journée de mercredi au grand complet. Sachant que jeudi et vendredi Édouard Philippe reçoit les syndicats à Matignon précisément pour évoquer cette réforme des retraites. Avec Jean-Paul Delevoye à ses côtés ?

Toujours est-il que les discussions sur ce casting devaient se poursuivre, hier, entre le chef de l'État et le Premier ministre.

Rentrée scolaire : jusqu'ici, tout va bien

ÉDUCATION Alors que les réformes majeures entrent en vigueur, et après une fin d'année scolaire houleuse et un bac sous tension, le retour dans les écoles, collèges et lycées s'est passé hier sans remous

Julien Rousset
jrousset@sudouest.fr

« L'accueil des élèves est progressif : il est souvent étalé jusqu'à demain. Aussi, pour l'instant, nous n'avons pas de remontées très précises. Chacun attend de voir concrètement comment les réformes se mettent en œuvre. Les choses vont se décanter d'ici à la fin de la semaine », explique, joint hier soir, Jean-François Bourdoncle, secrétaire académique du Sgen Cfdt Aquitaine. « Nous avons constaté quelques frottements sur les emplois du temps ou sur les effectifs, mais pas, pour ce premier jour, de situation de crise ou de blocage dans les établissements », indique Jean-Pascal Meral, secrétaire académique du Snes.

« La rentrée aurait pu être problématique en raison de la réforme de la première et de la multiplication des spécialités, mais les collègues proviseurs adjoints ont beaucoup bossé, tout l'été, pour que les emplois du temps soient le plus équilibré possible et ce lundi [hier] s'est globalement bien passé », estime Nicolas Bonnet, secrétaire départemental, en Gironde, du SNPDEN, syndicat des chefs d'établissement.

Jusqu'ici, tout va bien : le premier jour de classe s'est déroulé sans tensions hier. Le ministre, qui a reçu les syndicats l'an dernier, et qui a perdu en popularité,

se veut plus conciliant avec les enseignants, qui sont encore, face aux nouveautés de cette rentrée, en phase d'observation.

1 Instruction obligatoire dès 3 ans

Le changement est majeur, au moins symboliquement : la loi sur l'école de la confiance, votée en juillet, rend l'instruction obligatoire non plus à 6 mais à 3 ans. Dans les faits, 97 % des enfants de 3 ans étant déjà scolarisés, cette évolution concerne un petit nombre d'élèves, environ 25 000 en France, mais tout de même. « 25 000 enfants, c'est beaucoup ! », rappelait l'an dernier Jean-Michel Blanquer, qui a récemment fait part sur France Culture d'une situation observée dans certains quartiers : « Il y a plus de filles que de garçons qui ne vont pas à l'école maternelle pour des raisons sociétales. Le fondamentalisme islamiste dans certains territoires a fait que certaines petites filles vont à l'école le plus tard possible. »

2 Classes dédoublées en CP et CE1

Entamé au pas de charge dès la rentrée 2017, quelques semaines après l'entrée en fonction de Jean-Michel Blanquer au ministère, le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les quartiers défavorisés (REP) ou très défavorisés (REP+) se poursuit. Quelque 300 000 élèves en France sont



Entamé dès la rentrée 2017, le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les quartiers défavorisés (REP) ou très défavorisés (REP+) se poursuit. PHOTO THIERRY DAVID © SUD OUEST

concernés. Ils devraient être 450 000 d'ici à la fin du mandat. Au printemps, Emmanuel Macron, a annoncé que la mesure serait étendue d'ici à 2022 aux classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire.

3 En première : fin des filières littéraire et scientifique

C'est le changement le plus sensible de cette rentrée : les premières S, I ou ES, c'est terminé. En plus d'un tronc commun de quatorze heures, les élèves de pre-

mière ont pu choisir trois spécialités de quatre heures par semaine. Quelques exemples de ces « spécialités » : humanités, littérature et philosophie ; mathématiques ; langues, littératures et cultures étrangères ; arts plastiques... Il s'agit de casser l'hégémonie de la filière scientifique et de permettre aux lycéens de composer des « bouquets » de spécialité plus conformes à leurs aspirations professionnelles.

Cette refonte des enseignements entraîne, par ricochet, une

révision considérable, en juin 2021, du bac, appelé à être resserré autour de quatre épreuves écrites et d'un grand oral. Enseignants et parents s'inquiètent de plusieurs effets possibles de cette réforme : des emplois du temps à trou, des offres de spécialités déséquilibrées selon les établissements, des classes moins soudées, le tronc commun ne concernant plus qu'une moitié des heures d'enseignement... On verra, ces prochains jours, à l'épreuve du réel, ce qu'il en est.

Pourquoi la boulangerie Lemétayer sera sur M6 jeudi

Cognac L'établissement de Mickaël Lemétayer est à l'antenne ce jeudi, à 18 h 40, dans l'émission « La Meilleure Boulangerie de France »

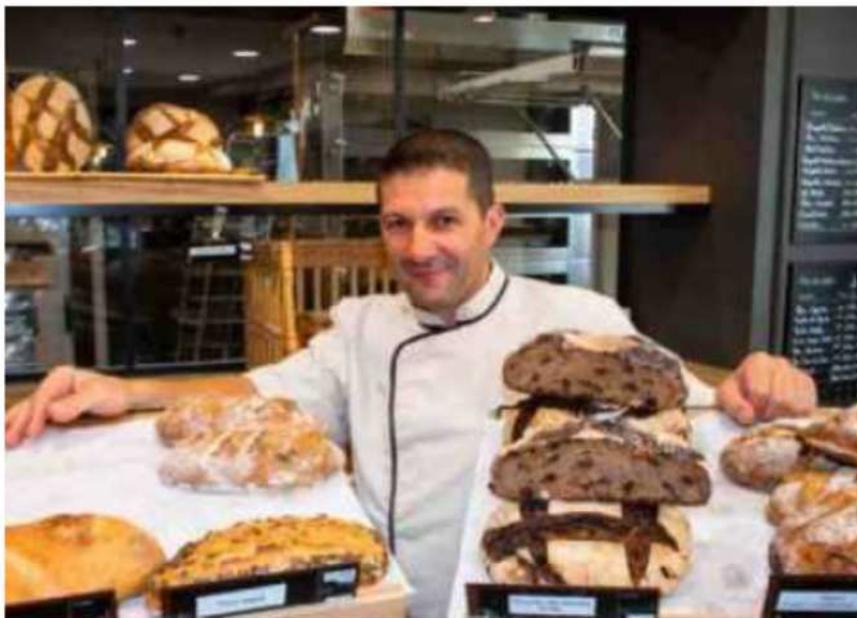
1 D'apprenti boulanger à responsable de magasin

Le boulanger est tombé dans la profession à 14 ans en préapprentissage. Cette découverte ne s'est pas faite en Charente mais dans sa Mayenne natale dans les Pays de la Loire. Brevet d'études professionnelles, certificat d'aptitude professionnelle et brevet professionnel en poche, le jeune boulanger a écumé les saisons estivales et hivernales. En 1997, il est parti à l'étranger en Allemagne et au Canada.

De retour en France en 2000, le Mayennais a posé ses valises à Rennes pendant trois ans. Il s'est ensuite installé à la capitale. Durant dix années, il est resté fidèle au même établissement. De boulanger à responsable de magasin, il a gagné ses galons. Après avoir accompagné les meuniers pendant deux ans, il a posé ses valises en juillet 2014 au 22, place d'Armes à Cognac, avec son enseigne.

2 L'inscription à l'émission par des clients

Le téléphone a sonné en janvier dernier. « C'était la société de production de l'émission "La Meilleure Boulangerie de France", se souvient Mickaël Lemétayer. J'ai cru à une bla-



Le boulanger Mickaël Lemétayer a passé un bon moment. A.M.

gue. » Endemol Shine lui apprend que de nombreux clients ont vanté son travail et l'ont inscrit. Après avoir mis 48 heures pour réaliser, le boulanger a mis au courant son équipe. « On a pris la décision tous ensemble. » De janvier à mars, le Ligérien n'a pas arrêté d'être en contact avec les équipes du programme. Magasin, production, laboratoire... Le moindre élément de la boulangerie a été photographié. « J'en ai profité pour tenter de connaître les clients qui m'ont inscrit. La production n'a pas voulu me communiquer leurs noms. J'aimerais bien les remercier en personne. »

3 Le tournage en mars avec Bruno Cormerais et Norbert Tarayre

En mars, les caméras ont envahi la boulangerie pendant une journée

et demie, vendredi et samedi. Le jury, Norbert Tarayre et Bruno Cormerais, n'est venu que le samedi. « Mon équipe m'a informé de leur arrivée. On est tellement concentré qu'on oublie toutes les caméras. On veut montrer la meilleure image possible. »

Les 13 membres de l'équipe ont bien vécu l'expérience. « Norbert Tarayre met vraiment confiance. Il est le même hors caméra. Bruno Cormerais possède un œil avisé. Il donne de nombreux conseils pour s'améliorer. »

Au final, seulement 25 minutes seront diffusées. « Ça serait chouette de continuer. On est resté nous-même en se donnant au maximum. » Réponse en fin d'après-midi sur M6.

Adrien Marchand

Des revendications salariales partagées en Charente

MANIFESTATION À PARIS « Avec des mots d'ordre de grève inédits sur les réseaux sociaux, la rentrée s'annonce chaude dans l'enseignement », pour FO Charente. À commencer par la manifestation du 21 septembre pour les retraités à Paris à laquelle plusieurs délégations syndicales charentaises comptent participer. « Les enseignants ont beaucoup à perdre. En commençant à bac + 5, on aura des pertes de pension de 20 %, surtout pour les femmes », note Nelly Niaux, du Snud-FO 16. « On demande toujours une revalorisation qui n'arrive pas. Sur les quatre dernières années, les enseignants du premier degré ont perdu 16 % de pouvoir d'achat », déplore la syndicaliste.

Situation tendue sur les heures dans les collèges et lycées

SECONDAIRE Dans le secondaire, « toutes les heures d'enseignement ne sont pas encore couvertes à l'heure de la rentrée. Même si le rectorat y travaille doucement, la situation est plus tendue que les autres années dans l'ex-Poitou-Charentes », notait hier, en début d'après-midi, Alain Héraud, représentant académique du Snes 16. La réforme du bac génère, selon le syndicat, « des difficultés organisationnelles, notamment pour trouver des profs principaux ». Seul un établissement, à Poitiers, était en grève hier dans la région.

La mairie de Cognac distribue gratuitement les fournitures



Hier, Michel Gourinchas a remis les fournitures à l'école Simone-Veil. PHOTOMAIRIE COGNAC

PRIMAIRE À Cognac, la rentrée ressemble à un cadeau de Noël. Hier, chaque enfant scolarisé dans l'une des six écoles primaires de la ville a reçu sa pochette. À l'intérieur : crayons de couleur en pagaille, feutres, stylos, ardoise, cahiers et autres fournitures indispensables à l'éveil d'environ 1 020 petits Cognaçais. Coût de l'opération : environ 16 000 euros. Ne reste à la charge des parents que l'achat du cartable et de la trousse. La distribution de kits gratuits a débuté en 2011. Michel Gourinchas, le maire, y voit « un signal positif pour le pouvoir d'achat des familles ».

Ces écoles qui ont échappé aux fermetures

ÉLÉMENTAIRE Soulagement mais vigilance dans les écoles dont les fermetures ont été annulées. Exemple à Bréville et à Magnac-Lavalette

Plus de fermeture d'école, a promis Emmanuel Macron au printemps, mais toujours des fermetures de classes. En Charente, à moyens constants, les annonces présidentielles ont sauvé la mise à six écoles (ci-contre).

Bréville, dans le Cognaçais, a par exemple évité la catastrophe annoncée. Mais hier matin, c'est un souci de dernière minute qui a perturbé la rentrée. « Le réfrigérateur de la cantine s'est arrêté et tout a explosé à l'intérieur », déplore Micheline Boulay, l'adjointe au maire. « On a perdu toute la nourriture pour les quinze prochains jours. Il faut que j'aille tout acheter en urgence. »

Mais avant ça, à 9 heures, les élèves ont pu faire leur rentrée. Ils sont au nombre de dix. Seul bémol, l'un d'eux va partir dans quinze jours, ses parents déménageant. « Moi, j'étais à l'école ici quand j'étais petite, donc ça me tenait à cœur que l'école survive », témoigne Béranère Laidet, qui est à la fois maman et cantinière de l'établissement. « On est quand même content que Macron ait annulé les fermetures, assure une maman. Le jour où on n'a plus d'école en milieu rural, c'est le village qui est fichu. »

Aurélien Rousteau s'inquiète tout de même un peu pour sa fille : « Le fait d'être en petit groupe va conduire à ce qu'il n'y ait peut-être pas trop d'émulation. Et j'ai peur qu'elle n'ait pas assez de copains. En fait, on se sent aussi un peu coupable d'ouvrir seulement pour neuf enfants, même si c'est ce qu'on vou-



Parents et élus contents hier à Magnac-Lavalette qui conserve son école en RPI. PHOTOSANNE LACALUD

lait. » Un grand-père lui répond : « On s'est battu, alors tant mieux, souffle Pierre Maître. Déjà qu'on n'a plus beaucoup de commerces, alors si on perd l'école, c'est la galère. » Agnès Rousteau a tout de même un reproche à faire au maire : « Mehdi Kalai n'a donné la liste des fournitures que samedi midi ! On ne savait même pas à quelle heure était la rentrée. Ce manque d'information, c'est ne pas respecter les citoyens... »

Proximité à Magnac-Lavalette « Avec cette école, il y a de la vie, et ça évite d'aller dans les grands complexes. » Jennifer et David, jeunes parents domiciliés à Magnac-Lavalette, 470 âmes, affichaient, hier après-midi, un grand sourire en allant chercher leur fiston, après son premier jour de CP. « J'étais à l'école ici, on habite juste à côté, c'est idéal », ajoute Jennifer. « Grâce au transport en commun de porte à porte, on n'avait aucune raison d'aller à Villebois-Lavalette [à 4 km de Magnac, NDLR] », apprécie Maud Delage,

mère de famille, domiciliée à Gardes-le-Pontaroux, ravie de scolariser sa fille à Magnac. La bonne nouvelle est tombée fin juin, alors que l'enseignante avait déjà obtenu sa mutation. Celle qui lui succède, Jessica Hassan, est ravie de prendre ses marques dans une petite école de campagne de 15 élèves « où tout le monde connaît tout le monde ». Ici, l'enseignement se fait sur quatre niveaux (de la grande section au CE2), les CM1 et le CM2 étant pris en charge à Gardes-le-Pontaroux, autre école du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

« C'est un sacré soulagement, tout a été fait depuis trente ans pour conserver nos écoles dans le RPI. À Magnac, on a le cuisinier qui vient préparer des plats dans la salle des fêtes juste à côté de l'école, un service de transports, qui fait du porte à porte, entre Magnac, Gardes et Villebois, une assistante maternelle et deux voyages scolaires par an, à la mer et à la montagne », précise Didier Jobit, le maire de Magnac-Lavalette, élu depuis 1989. Côté effectifs, le RPI affiche 30 élèves, dont 15 à Gardes-le-Pontaroux. « On sait bien que la bataille n'est pas gagnée, la natalité continue de baisser et les populations vieillissent, mais on reste fermement opposé aux fermetures, parce qu'ici on y met les moyens, on encourage les constructions et on anticipe », abonde le maire.

DES ÉCOLES QUI NE FERMENT PAS

À la suite des annonces présidentielles, quatre fermetures d'école ont également été annulées. Il s'agit des écoles d'Oradour-Fanais dans le Regroupement pédagogique (RPI) Boreall (Confolens), l'école de Bonneuil dans le RPI d'Angeac-Charente-Bonneuil-Boutteville, l'école du Tâtre dans le RPI Le Tâtre-Touvérac et enfin l'école de Charmé dans le RPI de Charmé-Courcôme-La Faye.

Jonathan Guerin et Hélène Rietsch

Rentrée sans surprise à Angoulême

EFFECTIFS L'école maternelle Comtesse-de-Séjour a fait l'objet d'un recomptage au petit matin. Le maintien de la troisième classe est en jeu



Hier, à l'école Émile-Roux, à Angoulême

Hier matin, l'école maternelle Comtesse-de-Séjour, à Angoulême, ne comptait plus que deux classes, contre trois lors de la dernière rentrée scolaire. Une situation qui n'était toutefois pas verrouillée puisque les effectifs de Comtesse-de-Séjour ont fait l'objet, comme prévu, d'un recomptage : avec 62 élèves recensés hier pour deux classes, l'école maternelle du centre-ville peut donc légitimement espérer sauver sa troisième classe.

La décision sera prise aujourd'hui par la direction académique. Une direction qui dispose cependant d'une marge de manœuvre très limitée, avec trois postes disponibles pour procéder aux derniers ajustements sur l'ensem-

ble du département. « Quand on voit que nous sommes déjà à 28 élèves par classe dans les écoles maternelles Ronsard et Jean-Moulin à Ma Campagne, et sachant que les effectifs ont tendance à augmenter en cours d'année, on peut penser que la situation va se compliquer dans les prochaines semaines », prévient le maire Xavier Bonnefont qui, hier midi, déjeunait à la cantine de l'école Émile-Roux, avec la directrice académique Marie-Christine Hébrard, dans le quartier de la Grand-Font.

Un quartier qui, à l'horizon 2026, dans le cadre des opérations de renouvellement urbain, sera doté d'un nouvel établissement scolaire. « Cet établissement,

en entrée de quartier, sera adossé à un projet pédagogique ambitieux qui s'appuiera sur l'identité d'Angoulême autour de l'image et de la bande dessinée. C'est en tout cas le souhait de la ville », ajoute Xavier Bonnefont.

Hier, plus de 3 200 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires d'Angoulême. Cet été, la ville a financé pour 788 900 euros de travaux dans ses établissements scolaires et structures petite enfance. Elle a également finalisé la seconde phase du plan numérique des écoles, avec le déploiement de matériel dans les 15 maternelles de la ville pour un montant de 85 000 euros.

B. R.

Le référent départemental LREM jette l'éponge

POLITIQUE Jérôme Couton évoque des relations déléteres avec Sandra Marsaud et la difficulté à faire émerger une tête de liste à Angoulême

Bertrand Ruiz
b.ruiz@sudouest.fr

Jérôme Couton est encore le référent départemental de La République en marche (LREM) en Charente. Mais plus pour très longtemps. Militant de la première heure dans le mouvement d'Emmanuel Macron pour avoir adhéré à l'été 2016, désigné référent départemental en juin 2018, Jérôme Couton a fait savoir aux instances nationales de LREM qu'il renonçait à sa fonction. Sa « démission » devrait être entérinée dans le courant du mois de septembre.

La décision peut paraître surprenante à six mois de l'échéance municipale. Pour autant, elle paraît irrévocable... Jérôme Couton l'explique exclusivement par des considérations locales. Au premier rang desquelles « des relations dégradées et déléteres » avec la députée cognacaise Sandra Marsaud : « Il me paraît essentiel, pour le référent départemental LREM en Charente, de travailler au contact de nos deux députés », appuie Jérôme Couton.

« Je n'ai jamais pu tisser une relation sereine avec Sandra Marsaud, elle n'a jamais voulu. Elle a toujours considéré que j'étais au service exclusif de Thomas Mesnier et je n'ai jamais réussi à avoir la peau de ce mythe, poursuit-il. Je souhaite aujourd'hui sincèrement à mon successeur de pouvoir entretenir des relations apaisées avec les deux députés de notre département. » Contactée, Sandra Mar-



Jérôme Couton (à droite), avec Thomas Mesnier, lors de la campagne européenne. PHOTO ANNE LACAUD

Pas de liste LREM à Angoulême

Interrogé sur la démission du référent départemental du mouvement macroniste, le député angoumois Thomas Mesnier dit avoir connaissance des « relations compliquées » entre Jérôme Couton et Sandra Marsaud. « Je connais la fonction de référent, pour l'avoir exercée, et son caractère ingrat. Pour autant, je regrette la décision de Jérôme même si je peux la comprendre. » Concernant la situation angoumoisine, Thomas Mesnier précise : « Nous ne serons probablement pas en mesure de présenter une liste LREM à Angoulême. Cela ne nous empêche pas d'avoir des ambitions pour la ville. Nous avons toujours la possibilité de participer à la construction d'un projet avec des personnalités proches de nos valeurs. » Avec Xavier Bonnefont ou Martine Pinville ? La question reste posée...

saud confirme « une relation compliquée » avec Jérôme Couton. « Mais je ne suis pas la seule dans ce cas, d'autres animateurs charentais du mouvement pourraient parler de relations toutes aussi compliquées avec lui. Quand je vois que nos réseaux sociaux sont amorphes depuis mai, que notre comité politique n'a été réuni qu'à deux reprises en un an, je ne peux

me m'interroger sur l'animation du mouvement en Charente ces derniers mois. »

Alternance

L'autre raison qui pousse aujourd'hui Jérôme Couton à la démission est liée aux élections municipales de mars 2020 et à la situation angoumoisine : « Je n'ai pas réussi à créer la dynamique qui de-

vait aboutir à la construction d'un projet d'alternance à Angoulême. Nous avons ici des militants "marcheurs" volontaires et impliqués. Mais, à titre personnel, j'estime que nous n'avons pas, dans nos rangs, une personnalité capable de porter un projet municipal à la hauteur de la ville d'Angoulême. Je considère que j'ai échoué à faire émerger cette tête de liste. »

Jérôme Couton a-t-il songé à mener lui-même une liste LREM dans une ville dont le maire sortant, Xavier Bonnefont, et l'une des têtes de liste déclarées, Martine Pinville, peuvent être considérés comme « Macron-compatible » ? « À un moment, il faut être honnête avec soi-même et les autres. Je connais mes limites. La gouvernance d'une ville de la dimension d'Angoulême nécessite un minimum de vécu, d'expérience et de connaissance de la fonction. Ce n'est pas mon cas. »

Le calcul du rendement cognac fut « très politique »

VITICULTURE L'Union générale des vignerons pour l'AOC cognac a fait sa rentrée, hier après-midi, à Châteaubernard

Hier après-midi, l'Union générale des vignerons pour l'AOC cognac (UGVC) faisait sa rentrée à Châteaubernard, près de Cognac. Les adhérents du syndicat unique s'attendaient à un exercice de maths, avec courbes sur le business plan de la filière et statistiques sur le rendement commercial maximal de l'année 2019, annoncé ce vendredi 30 août. Ils ont eu droit à un vrai cours de politique !

Au bureau, il y avait Christophe Véral, Stéphane Roy et Alexandre Imbert, le président, l'ancien pré-



Les vendanges débuteront à la mi-septembre. ARCHIVES A.L.

sident et le directeur de l'UGVC. Dans la « salle de classe », au moins 120 viticulteurs avaient pris place. Tous furent très attentifs.

Une raison à cela : avec la grêle et le gel du printemps, la sécheresse et les coups de chaud de l'été, les vendanges seront hétérogènes. Les derniers contrôles de maturation font état d'un rendement agronomique régional moyen, de l'ordre 90 à 100 hectolitres par hectare. Pas plus...

14,64 comme l'an passé

C'est dommage car le négoce - dont les affaires sont florissantes - a grand soif. La filière a fixé un objectif de production ambitieux : 922 411 hectolitres d'alcool pur. Pour l'atteindre, il convenait de fixer un rendement commercial maximal autorisé très élevé. Au sein du Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC), on a compté et recompté. Et le résultat dépassait le seuil accepta-

ble et légal, au-dessus du rendement butoir de 16 hectolitres d'alcool pur par hectare (hl AP/ha). « Symboliquement, il était impossible de fixer le rendement 2019 à 16 ! Cela nous condamnait à ne pas constituer une seule goutte de réserve climatique ! En tant que président, j'ai donc demandé que le rendement soit du même niveau que l'an passé, soit 14,64 hl AP/ha. Cette décision est très politique », a expliqué hier Christophe Véral.

Dès lors, les annonces officielles de vendredi prennent une autre perspective. On comprend que certains viticulteurs gâtés par la nature vont faire d'excellentes affaires quand d'autres - touchés par les aléas climatiques - seront condamnés à une année de disette.

Stéphane Roy en a convenu, en d'autres termes plus élégants. Voici sa déclaration : « Oui, j'entends les considérations individuelles de ceux qui ont grêlé ou gelé. Oui, la croissance n'est pas partagée par tout le monde. Mais je privilégie l'intérêt général. Tant que nous n'aurons pas un vignoble agrandi et bien dimensionné, nous serons obligés de fixer un rendement élevé. »

L'UGVC tiendra des réunions similaires ce mardi 3 septembre à la salle des aînés de Mirambeau (17), le lundi 9 à la mairie d'Archiac (17) et le mardi 10 à la salle des fêtes de Vaux-Rouillac. Toutes débuteront à 14 heures. La « grande » réunion dite des vendanges aura lieu le mercredi 18, à 17 heures, à Châteaubernard.
Olivier Sarazin

SANTÉ

Fin du régime de sécurité sociale des étudiants



La rentrée signe la fin du régime de sécurité sociale des étudiants. À cette date, tous les étudiants qui étaient restés affiliés provisoirement pour l'année 2018-2019 à une mutuelle étudiante rejoindront automatiquement et gratuitement le régime général de l'Assurance maladie. PHOTO ILLUSTRATION AFP FRED DUFOUR

Plongée dans les coulisses de l'X'eau

PISCINE Tous les matins, à 5 h 30, le complexe aquatique fait l'objet de vérifications pour contrôler la qualité de l'eau. Visite dans les entrailles de cet équipement géant

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

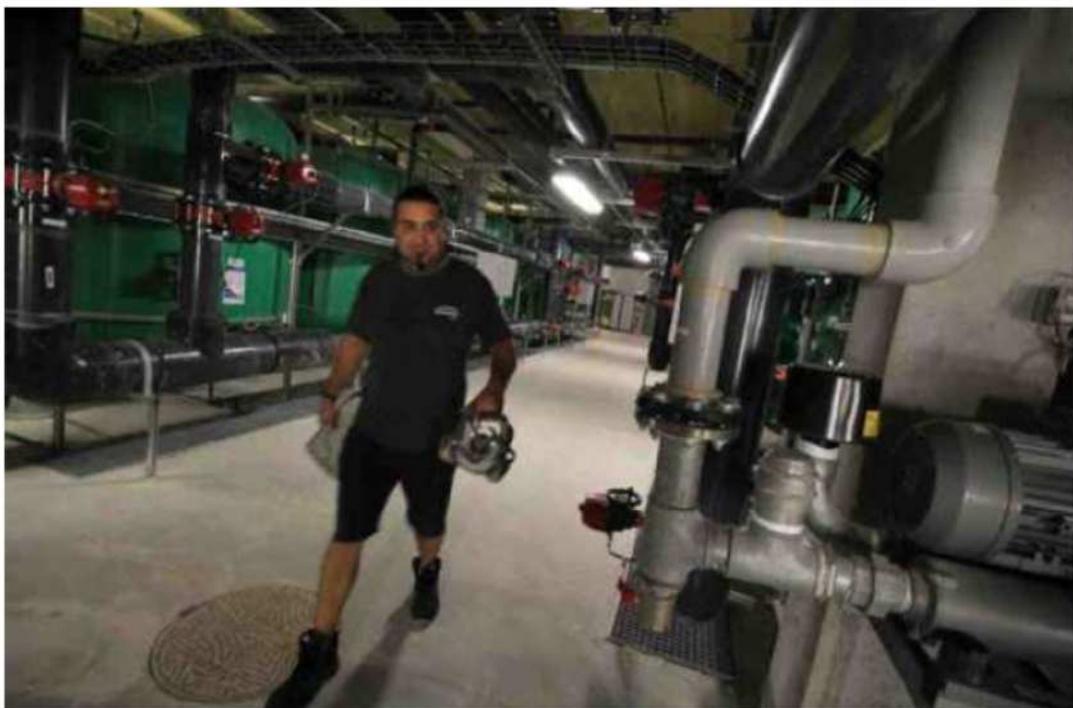
Tous les matins, à 10 heures, ils sont un certain nombre à profiter de l'X'eau dès l'ouverture. Mais le complexe aquatique ne s'éveille pas par magie à cette heure-là. En réalité, le lieu est en activité depuis 5 h 30. C'est à ce moment-là que Thomas Gilbert, un des techniciens de maintenance de Engie Cofely (une branche d'Enedis), arrive sur le site. Quelques clics sur le tableau électrique, et voilà le paquebot de béton qui s'illumine tout à coup dans la nuit noire.

Le top départ pour le technicien. Premier réflexe : vérifier le pH de l'eau. « On contrôle que ce n'est ni trop positif, ni trop négatif, comme tout le monde le fait pour une piscine domestique », explique Thomas Gilbert. Ensuite, place au relevé des compteurs

60 litres d'eau sont utilisés pour chaque baigneur, qu'il faut chauffer et nettoyer

d'eau. « L'idée est de savoir quelle quantité d'eau est utilisée. Car l'Agence régionale de santé (ARS) impose un certain renouvellement. La quantité minimum est de 30 litres par baigneur. » À Châteaubernard, on dépasse ce seuil très largement. « Ici, nous utilisons 60 litres par baigneur », ajoute Réginald Galland, le directeur de la piscine. « En fait, il est très important de connaître cette valeur, car les fluides coûtent cher. Plus on consomme d'eau, plus il y aura de traitement et de chauffage. »

Puis le technicien de maintenance parcourt les entrailles du complexe. À trois mètres sous terre, ce sont des couloirs à perte



Thomas Gilbert est technicien de maintenance pour Cofely. Tous les matins, il arrive à 5 h 30 pour effectuer une batterie de tests sur l'eau de la piscine. PHOTO J.G.

de vue et des canalisations à n'en plus finir. « On vérifie à l'œil nu qu'il n'y a pas de fuite. Là, par exemple, ça goutte à peine mais ça a suffi à rouiller et créer une flaque par terre. Il faudra intervenir sur le joint bientôt. »

Des robots nettoyeurs

Quelques instants plus tard, Thomas Gilbert actionne le lavage des filtres. « Tout est automatique, il suffit d'appuyer sur un bouton. » Il est bientôt 7 heures et l'employé de Cofely s'apprête à passer au contrôle de la piscine. « En fait, il faut que tout soit contrôlé pour 7 heures. Cela nous laisse une marge de manœuvre pour réagir avant l'ouverture en cas de problème. » Jusqu'à présent, en un an et demi d'existence, l'X'eau n'a jamais connu, en sous-sol, d'avarie majeure.

FERMETURE ANNUELLE

L'X'eau est actuellement fermé depuis hier pour son arrêt technique. Rien de grave, il s'agit d'une procédure annuelle classique. Tous les bassins sont vidés et nettoyés.

Quelques menus travaux interviendront également, comme des reprises de carrelage, ou des modifications sur le toboggan. Réouverture prévue le 15 septembre.

7 heures passées de quelques minutes, voilà le technicien au niveau des bassins. L'atmosphère est très particulière. Seules quelques lumières illuminent le lieu, bénéficiant d'un calme surprenant. Thomas Gilbert refait des mesures de pH, pour s'assurer que les relevés dans les tuyaux en sous-sol correspondent bien à ceux des bassins. L'opération est renouvelée pour les sept bassins. Tout comme un contrôle de température et du taux de chlore. Seule l'ARS réalise, une fois par

mois, des examens bactériologiques. Au même moment, un premier maître-nageur arrive. Il a d'abord pour mission de sortir de l'eau les robots qui nettoient les bassins depuis la fermeture de la veille. Puis de nettoyer les plages et les lignes d'eau.

À 7 h 30, tout est dans l'ordre. Mais un autre agent de Cofely viendra refaire les mêmes analyses dans l'après-midi. C'est à ce prix que l'X'eau est en capacité d'ouvrir dans des conditions sanitaires correctes tous les jours.

Un drone Reaper devrait être loué

ARMÉE Les militaires de la base aérienne 709 ont perdu un drone dans un crash, l'an dernier. Un nouvel appareil sera loué aux États-Unis

La base aérienne 709 de Cognac a ceci d'unique en France que c'est la seule à accueillir les équipages des drones Reaper. Ces engins sans pilote constituent un des fleurons de l'armée.

Deux sont actuellement en Charente, et trois sont déployés à Niamey, au Niger. Ils participent à l'opération Barkhane dans la bande sahé-

lo-saharienne. Mais jusqu'en novembre dernier, ils étaient encore quatre. Un exemplaire a, en effet, été victime d'un crash à proximité de la base projetée de Niamey.

Voilà qui a contrecarré les plans de l'état-major. Car le ministère de la Défense avait prévu d'acheter au total 12 drones à l'équipementier américain General Atomics. La ca-

pacité ne devrait pas monter à plus de 11. Ce qui est problématique tant le Reaper est utilisé au Sahel. Finalement, la France devrait louer un drone aux États-Unis. Cette piste est avancée par le journaliste spécialisé Jean-Marc Tanguy. L'armée pourrait avoir jugé trop chère la commande d'un autre exemplaire.

J. G.



Un drone Reaper étant crashé, la France n'est propriétaire que de 11 drones. PHOTO ARCHIVES B. P.

Le vert colore la fête des associations

Au Castel, samedi 31 août, 27 associations tenaient leurs stands. La manifestation a sans doute un peu souffert de l'organisation concomitante du forum des associations à Cognac, avancé en raison du report de Coup de Chauffe.

Les démonstrations ont apporté du rythme à la journée où des petits nouveaux faisaient leurs entrées : les Alcooliques anonymes avec une table un peu en retrait car il n'est pas facile de libérer la parole sur le sujet, Cognac Basket Avenir qui avait installé son panier de basket et Créa'scène qui a offert un plateau de chansons à deux reprises dans la journée.

Peu avant midi, les bénévoles du Football-Club sous la conduite de Christine Arneau, ont fait un dernier débriefing avant de lancer le service. Des poubelles triées de déchets, des couverts en dur, on respecte l'environnement !

Un regret du maire

À l'entrée de la grande salle du Castel, le dôme géodésique du Jardin respectueux ne passe pas inaperçu. Plein feu donc sur la nature, le maire Pierre-Yves Briand dans son allocution a lui aussi rappelé que la manifestation était placée sous le signe vert en émettant un regret, l'absence de Calitom : « On travaille toute l'année main dans la main, c'est dommage qu'ils ne soient pas là ». Le



Les bénévoles du club de foot ont assuré le service restauration, soit plus de 150 convives. PHOTO SANDRA BALIAN

premier édile a fait une promesse : l'équipe municipale va passer à la vitesse supérieure en matière d'environnement non pas au vu du contexte actuel mais bien comme un devoir vis-à-vis de la jeunesse. L' élu a demandé aux associations d'être des moteurs, créatives.

Enquête de Charente Nature

Charente Nature était l'autre invitée de la thématique. Fort de ses 500 membres, l'association couvre l'aspect environnemental et naturaliste. « On va démarrer une enquête pour répertorier les reptiles et les amphibiens », rapporte

Alexandre Dutrey, salarié éducateur. L'association travaille main dans la main avec Calitom, et proposera prochainement une animation sur les produits cosmétiques sur le site de Châteaubernard. Elle intervient aussi auprès des écoliers castelbernardins pour une sensibilisation au tri des déchets.

On ne pouvait pas faire l'impasse sur le stand du comité des fêtes, précurseur en matière écologique, comme le rappelle Jean-Michel Doublet, plateaux-repas réutilisables et autres accessoires culinaires à l'appui.

Sandra Balian



Charlotte Abadie, présidente du tennis-club, et Cédric Huard, enseignant. PHOTOSANDRA BAILLAN

Trois dates à retenir pour s'essayer au tennis

CHATEAUBERNARD Corinne Pierre et Cédric Huard sont les enseignants du tennis-club de Châteaubernard. Si vous voulez tester la discipline, les professeurs seront présents, avec une amplitude horaire conséquente, au stade Claude-Boué les deux premières semaines de septembre : mercredi 4 septembre de 14 à 18 heures, samedi 7 septembre de 10 à 17 heures, mercredi 11 septembre de 14 à 18 heures. Les groupes seront constitués à l'issue, soit le samedi 14 septembre.

Tous les habitants invités au pique-nique

SALLES-D'ANGLES Samedi prochain, à partir de 19 heures, à la salle polyvalente,

aura lieu de traditionnel pique-nique de la commune. Pour rappel, chacun apporte ses couverts, ses plats, ses boissons. Un grand barbecue sera à la disposition des participants pour cuire les grillades, etc. La municipalité offrira l'apéritif et le café. Les amis, les membres d'une famille peuvent s'y joindre, tous seront les bienvenus. Afin de prévoir les quantités nécessaires pour l'apéritif mais aussi pour les tables, les chaises et leur mise en place, la mairie demande de s'inscrire auprès de Corinne Bauré-Boutholeau au 05 45 32 52 69 ou au 06 99 84 85 04

Forum des associations

ARS Un forum des associations aura lieu le jeudi 12 septembre à partir de 18 heures, à la salle des fêtes d'Arçay. Les personnes qui le désirent pourront échanger et discuter autour d'un verre

offert par la municipalité. Les associations présentes présenteront leurs activités et leurs projets pour l'année associative 2019-2020 : foot, yoga, gym, danse polynésienne, scrapbooking, club photo, culture avec Ars Coin Lecture et son accès réseau vers les médias de Grand-Cognac, etc.

Une rentrée dynamique pour Créa'scène

FOUSSIGNAC Créa'scène reprend ses cours de chant à Fousignac à partir de 7 ans et pour tous niveaux. Possibilité de travail en groupe, avec 3 élèves par heure, ou en individuel à l'heure ou la demi-heure. Les répétitions de la chorale variété-pop (variété française, Jean-Jacques Goldman, Vianney, Michel Berger...) auront lieu le mercredi



Créa'scène : un groupe dynamique prêt à accueillir les nouveaux élèves. PHOTOSOLANGE TELLIER

soir de 20 h 15 à 22 h 15. Un cours d'essai permettra de rencontrer le professeur et découvrir le travail qui sera fait tout au long de l'année avant de s'inscrire définitivement. Les premiers cours seront dispensés le mercredi 11 septembre par Juliette Laurier. Contact pour accéder au cours et valider l'inscription d'essai : 07 85 99 11 31 ou creascene@live.fr. Plus d'infos sur www.creascene.net

Le chœur de Guirlande en Soloire prépare sa rentrée

JARNAC La première répétition aura lieu le lundi 9 septembre de 20 h 15 à 22 h 15 au collège Jean-Lartaut de Jarnac. Après une série de concerts



Le chœur lors d'un concert à la médiathèque de Jarnac. PHOTO SEVERINE CALLE

réussis en juin et juillet derniers, les choristes souhaitent étoffer leur programme par des pièces de musique africaine et d'Amérique du Sud tout en continuant à explorer la musique francophone du XVIe siècle à aujourd'hui. Celles et ceux qui auraient la volonté désirant d'intégrer le chœur chantant de 3 à 5 voix mixtes sont les bienvenus (les hommes seront particulièrement les bienvenus). Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances musicales : l'envie et le plaisir de chanter suffisent.

Le prochain concert aura lieu dimanche 24 novembre dans l'église de Sainte-Sévère par le biais de l'association du Livre vert. La chorale sera présente lors du Forum des associations de Jarnac à la salle des fêtes le samedi 7 septembre.

Renseignements au 06 81 80 32 36 ou au 06 31 69 67 18.